

LREM : le parrainage un acte démocratique de premier plan

Bertrand Gonthiez lance un appel à tous les élus du département



LREM : le parrainage un acte démocratique de premier plan

Le dispositif de parrainage existe depuis l'élection du président de la République au suffrage universel direct. Pour la présidentielle 2022, la période de recueil des parrainages s'achève vendredi 4 mars 2022 et concerne 42 000 élus (maires, parlementaires, eurodéputés, conseillers régionaux, départementaux et territoriaux...). Dans le Gers, 461 maires, 34 conseillers départementaux, 6 conseillers régionaux et 4 parlementaires sont directement concernés et sollicités.

Le parrainage n'est pas forcément un soutien, mais à coup sûr, un acte démocratique de premier plan. Dans ce contexte, on retrouve différents cas de figure :

- Des élus qui décident de n'apporter aucun parrainage pour éviter d'être sous le feu des critiques après parution par le conseil constitutionnel.
- Ceux qui font le choix de porter leur conviction, pas forcément en termes d'appartenance politique mais en choisissant le meilleur candidat à leurs yeux pour être à la tête de l'Etat.
- D'autres consultent leurs administrés avant de se prononcer afin d'éclaircir une position.

Afin de permettre aux candidats de valider leur candidature et de concourir au 1er tour, j'invite tous les élus du Gers à participer à ce moment important et à permettre l'expression de toutes les sensibilités politiques dans le cadre du débat présidentiel qui se présente à nous. A cette occasion, chaque français doit pouvoir exprimer un vote de conviction, si l'on souhaite redonner du crédit et de la force à notre démocratie.

J'appelle aussi mes homologues des autres partis politiques gersois ayant obtenus plus de 500 signatures à s'inscrire dans cette démarche transpartisane.

Bertrand Gonthiez, Correspondant de campagne pour la Majorité Présidentielle